



CONFÉRENCE DU SOIR

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Institut royal supérieur de défense organise une conférence du soir le **mardi 23 mai 2017**.

La clause de défense mutuelle de l'Union européenne : mythe ou réalité ?

Dr Thierry Tardy
Politologue
Maître de recherche
à l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (IESUE) de Paris

La clause d'assistance ou de défense mutuelle, insérée dans le traité de Lisbonne, était une disposition que nombre de responsables pensaient, avant tout, politique et symbolique, davantage gage d'une prise de conscience qu'un outil opérationnel. La surprise fut donc notable quand, en novembre 2015, la France décida de l'invoquer, pour la première fois, suite aux attentats survenus à Paris.

La clause de défense mutuelle européenne peut être comparée historiquement avec le traité de Bruxelles instituant l'Union occidentale (1948), le traité de Bruxelles modifié fondant l'Union de l'Europe occidentale (1954) et le traité de l'Atlantique nord (1949), dont les contenus ont imposé des interprétations spécifiques sinon divergentes.

Nous aurons le plaisir d'accueillir le **Dr Thierry Tardy**, politologue, spécialiste des opérations de maintien de la paix, de la Politique européenne de sécurité et de défense dans ses aspects civils et militaires. Il partagera avec nous son analyse sur les conditions, le fonctionnement et les effets du déclenchement de la clause de défense mutuelle de l'Union européenne.

Cette conférence se tiendra en **français le mardi 23 mai 2017 à 17 h 00** au centre de conférences du campus Renaissance (entrée : **rue Hobbema 8, 1000 Bruxelles**). **Aucune traduction simultanée en néerlandais ou en anglais n'est prévue**. Parking disponible autour de l'École royale militaire et sur l'Esplanade du Parc Cinquantenaire, en face du musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire. Nous espérons vous y accueillir nombreux et vous remercions d'avance de confirmer votre présence en vous inscrivant sur le site internet de l'IRSD : www.irsd.be.

L'inscription est obligatoire pour accéder au quartier et doit nous parvenir au plus tard le vendredi 19 mai 2017.

Tenue : Tenue 2C ou tenue de ville

Programme :

16 h 30 : Accueil
17 h 00 : Conférence suivie d'une séance de questions-réponses
18 h 30-19 h 30 : Réception

(Signé)
Fernand ROUVROI, Ir
Colonel breveté d'état-major
Directeur général
Institut royal supérieur de défense

ADRESSE : INSTITUT ROYAL SUPERIEUR DE DEFENSE – CAMPUS RENAISSANCE
AVENUE DE LA RENAISSANCE 30, 1000 BRUXELLES
TÉL. : +32 2 44 14448 – FAX : +32 2 44 14442 – WWW.IRSD.BE

